

Conseil d'École La Fontaine

12 novembre 2024

Présents :

- M. Breilloux, directeur de l'école
- Mmes Bouchet, Carvalho, Colin, Lavergne, Marrou, et Murat et M. Terraz, enseignants
- Mmes André, Aubeau, Boucher, Boudine, Bouillet Andrieux, Chamoulaud, Égalité, Ferré et Laforêt et M. Gouault, représentants des parents
- M. Bonnet, maire du Vigen
- Mme Baudou, adjointe au Maire
- Mmes Marquet, Fondanèche et Savary, DDEN

Absents excusés :

- Mme Wolf, IEN Haute-Vienne 3

Règlement du Conseil d'École

Lecture de ce règlement par M. Breilloux et adoption à l'unanimité.

Règlement intérieur de l'école

Ajout d'un paragraphe sur la charte du numérique, charte qui est jointe à ce compte-rendu : « *Dans le cadre de l'utilisation d'Internet à l'école, une « Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques » rédigée par le Ministère de l'Éducation nationale est transmise aux familles avec le compte-rendu du premier conseil d'école de l'année. Cette communication vaut acceptation de cette charte par les familles, les élèves et les personnels de l'école. »*

Compte rendu financier de la coopérative scolaire 2024 - 2025

Recettes : 29 049,20€

Dépenses : 34 081,62 €

Solde : - 5 032,42 €

Par rapport à ce solde au 31 aout 2024, il convient de prendre en compte certaines factures non encore payées et des remboursements non encore reçus qui concernent l'année scolaire 2023-2024. En tenant compte de ces éléments, le solde pour 2023-2024 est négatif de 647,42€.

Les documents relatifs à la comptabilité sont visibles par tous les parents qui en feraient la demande.

Rentrée 2024 – 2025

Représentants des parents

- Titulaires : Mmes André, Aubeau, Boucher, Boudine, Bouillet Andrieux, Chamoulaud, Égalité et M. Gouault
- Suppléants : Mmes Ferré, Laforêt et Lefrère

Effectifs

PS-MS	MS-GS	GS	CP	CE1	CE2 - CM1	CM1- CM2T	CM1- CM2B
16 + 7	18 + 5	22	20	25	14 + 8	7 + 17	8 + 17
68 élèves			116 élèves				
68 en maternelle et 116 en élémentaire Total de 184 élèves (R23 : 192 et R22 : 199 élèves) moyenne de 23 élèves par classe							

À ce jour, la prévision des effectifs pour la rentrée prochaine fait état d'une baisse.

Représentants des élèves

Les élections des délégués ont eu lieu au mois de septembre et le premier conseil des délégués s'est déroulé le 14 octobre. Un compte rendu a été transmis à toutes les familles.

Les représentants sont : Nina et Marius (CP), Théo et Charlie (CE1), Lily et Nolan (CE2-CM1), Lola et Mathys (CM1-CM2T), Noé et Naëla (CM1-CM2B).

Des éco-délégués (cycle 3 uniquement) ont été élus. Ils participent également aux conseils des délégués et ont un rôle clé pour permettre à l'école de réaliser des actions écoresponsables. Ces éco-délégués sont Léo et Eliot (CM1-CM2T) et Caireann et Dorellia (CM1-CM2B).

Sécurité à l'école

2 exercices « évacuation incendie » ont été réalisés (1 par bâtiment) le 23 septembre. Ils se sont parfaitement bien déroulés.

Un exercice « alerte - intrusion » a eu lieu les jeudi 21 et vendredi 22 novembre. Il s'est très bien déroulé avec seulement quelques ajustements mineurs à faire.

Programme pHARe

M. Breilloux rappelle que le harcèlement est un délit depuis 2022 et que le ministère de l'Éducation nationale a mis en place un « programme de lutte contre le harcèlement (pHARe) ». Ce dispositif est bien sûr appliqué dans l'école en cas de besoin. Il est précisé que des situations de harcèlement sont extrêmement rares dans l'école et que lorsque c'est le cas, le problème est réglé très rapidement.

Travaux

Les enseignants remercient la municipalité qui a fait installer un système de climatisation dans les trois classes du bâtiment du haut. Le montant total des travaux s'élève à près de 30 000€.

Organisation du personnel hors enseignants.

M. Breilloux énonce les rôles des personnes qui gravitent autour des enfants sur le temps scolaire et qui ne sont pas des enseignants :

– 5 AESH (accompagnants pour les élèves en situation de handicap) Matthieu Desilles (classe de Mme Marrou), Kawtar Ben Bouchta (classe de Mme Colin), Valérie Pézard (classe de M. Terraz), Nicolas Boudou (classe de M. Breilloux et Mme Mons) et Carine Fouin (classe de Mme Lavergne).

– 3 ATSEM (Isabelle Orine, Béatrice Feuillade et Mylène Savary). Le contrat de Mme Savary s'arrête au 31 janvier 2025 et les enseignants regrettent fortement que la mairie ne puisse pas prolonger son contrat. Les enseignants ainsi que les parents élus soulignent l'importance de conserver le poste de Mylène jusqu'à la fin de l'année scolaire. M. Le Maire indique qu'il va étudier la question et qu'il donnera une réponse sous 15 jours.

– 1 personne en Service Civique, Solène Lopes, qui intervient sur le temps scolaire mais aussi sur des temps périscolaires.

Projets et sorties

- Commémoration du 11 novembre : M. Breilloux était présent avec quelques élèves pour chanter la Marseillaise.
- Les 2 classes de CM1-CM2 bénéficient d'un prêt par Canopé d'un Fablab pour l'année scolaire entière. Les élèves vont ainsi pouvoir se familiariser avec certains équipements industriels (machine à coudre, imprimante 3D, cartes programmables, découpe vinyle, scie à chantourner). Les élèves de M. Breilloux ont comme projet de construire des voitures télécommandées.
- Rencontre usep le 22 novembre Crossathlon pour les classes de CP et CE1.
- Projet élevage d'escargots (CP) et phasmes (CE1) pour observer le cycle de vie, l'alimentation...

- Bibliothèque : Marie-Paule est venue lire une histoire sur kamishibai aux trois classes de maternelle, elle reviendra plusieurs fois dans l'année. Les GS se rendront très prochainement à la bibliothèque.
- Projet Vendée Globe : suivi de la course, découverte des océans, vocabulaire de la mer et des marins, vie en mer des skippers (alimentation, sommeil). Découverte de Sam Davis et son association, Jean le Cam doyen de la course et Violette Dorange benjamine de la course pour les classes de CP, CE1. La classe de M. Breilloux va également suivre la course et y participer sur le jeu Virtual Regatta.
- 11 octobre : sortie à Ester pour les deux classes de CM1-CM2 dans le cadre de la manifestation *Grand Lab'eau* organisée par Limoges Métropole.
- 15 octobre : rencontre sportive sur les jeux innovants à Condat avec les classes de Mme Colin, M. Terraz et M. Breilloux.
- Projet « éveil à la diversité linguistique » pour les 3 classes de maternelle : apprentissage d'une comptine par période dans une langue étrangère ou dans la langue des signes.
- 4 et 7 novembre : photos des classes et individuelles.
- 2 décembre : participation au dispositif *École et cinéma* pour les classes de Mme Colin et M. Terraz sur la thématique "La parade des monstres". Visionnage du 1^{er} film à 9h30 au cinéma Grand Ecran en centre ville de Limoges. 3 films à voir dans l'année : "L'étrange Noël de M. Jack", "Jason et les Argonautes" et "Max et les Maximonstres". Travail autour du film avant et après les projections.
- 4 décembre : cross départemental (hors scolaire) M. Terraz et M. Breilloux seront présents bénévolement pour encadrer les enfants.
- Le vendredi 13 décembre, les élèves de la PS au CE1 assisteront au spectacle « On a perdu le Père Noël » de la compagnie « Les cent mille génies » le matin.
- 20 février : randonnée à Bonnac la Côte avec topo guide (issu du projet "à la porte de mon école" de l'Usep) pour les élèves du CP au CM2. Les enfants piqueniqueront sur place.
- Au printemps, les GS travailleront autour d'un projet « poussins » avec des œufs dans une couveuse qui deviendront poussins au bout de 21 jours.
- Projets découverte de la culture occitane avec les classes de CP, CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2T en P3 avec l'association l'École du Mont Gargan : danses, contes, comptines... Suite à une demande à la mairie, il n'est pas possible d'utiliser la salle des fêtes car le ménage y est fait avant l'état des lieux pour la location de cette salle. Les séances se dérouleront donc dans la salle de motricité ou la garderie les 24 et 31 janvier et les 7 et 14 février.
- Au printemps, tous les élèves du CP au CM2 bénéficieront d'une séquence natation. Les classes de Mmes Lavergne, Marrou, Colin et M. Terraz iront à l'Aquapolis tandis que la classe de M. Breilloux se rendra à la piscine de St Lazare dans le cadre d'un projet école – collège avec une classe de 6^e de M. Foltzer.
- En fin d'année, les 3 classes de maternelle se rendront à la ferme pédagogique « Les sabots de laine » à St Hilaire Bonneval : le 6 mai pour la classe de Mme Carvalho et le 12 mai pour les classes de Mmes Murat et Boucher.
- Projet classe de mer à Meschers du 10 au 13 juin 2025 : découverte du milieu marin pour les classes de CP et CE1.
- 24 au 27 juin : voyage scolaire à Lathus pour les deux classes de CM1-CM2 de MM. Terraz et Breilloux
- 16 au 18 juin : voyage scolaire à St Pardoux pour la classe de Mme Colin sur le thème du sport : paddle, canoé et course d'orientation.

Questions des représentants des parents à la mairie

1. Quand et comment sont faites les demandes de paiements pour la cantine et la garderie ?

La mairie nous annonce qu'un changement de logiciel a été effectué en septembre et que tout devrait rentrer dans l'ordre.

Les représentants des parents signalent que nous venons juste de recevoir la facture de Mai 2024.

Les représentants ont demandé à la mairie de faire un mail explicatif sur le système de facturation à l'ensemble des parents.

2. Question d'un parent : «Je sais que les repas sont élaborés avec une nutritionniste. Il semblerait que le repas végétarien systématique du vendredi ne soit pas au goût de beaucoup d'enfants. Payer un repas pour que les enfants mangent du pain et que mes enfants aient tous les vendredis soir mal à la tête, en raison de la faim me laisse perplexe. Pourquoi ne pas proposer ce repas végétarien de façon plus épisodique ? Mensuel ? Que vaut-il mieux ...ne pas manger ou manger de la viande ou du poisson? Il est certain que les acquis du vendredi après-midi doivent être bien minces. Les obliger à suivre un mode de vie et de nutrition choisi par certains ne me semble pas être du recours de l'éducation nationale »

En tant que représentants des parents d'élèves nous avons répondu :

Bonjour,

Tous les restaurants collectifs scolaires (publics ou privés), de la maternelle au lycée, sont tenus de proposer, au moins une fois par semaine, un menu végétarien.

Source (<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/mesures-phares/diversification-des-menus/>)

Néanmoins nous remonterons votre question en conseil d'école.

La mairie a-t-elle un complément à ajouter ?

La mairie ajoute qu'il n'y a pas plus de déchets que les autres jours. La mairie a mis en place, depuis l'année dernière, une commission repas en présence d'une nutritionniste, les représentants y sont conviés, des parents s'ils le souhaitent peuvent également y participer.

3. Y a-t-il une aide aux devoirs proposée aux élèves le soir après l'école à partir du primaire ? Notamment pour ceux qui restent tardivement à la garderie ?

La mairie nous informe qu'il n'y a pas d'aide aux devoirs dans la mesure où le personnel n'est pas habilité et formé à cela.

4. Quelle sera l'organisation de l'encadrement et de l'accompagnement des enfants en maternelle après la fin de contrat de Mme Savary ?

La mairie nous informe qu'il n'y a pas de remplacement prévu au budget de la mairie, ce poste a été créé en remplacement d'une disponibilité syndicale.

L'équipe enseignante a souligné l'importance de ce poste, auprès des enfants (attachement des enfants), du personnel hors scolaire (risque d'épuisement et de démotivation) et des enseignants (préparation des ateliers, accompagnements des enfants aux toilettes, rangements des ateliers, etc...).

M. Le Maire a pris en compte les remarques et interrogations et reviendra vers l'équipe enseignante et les représentants sous 15 jours.

5. Lors de difficultés sur le temps périscolaire, la mairie informe-t-elle directement les familles ou passe-t-elle par les enseignants ?

La mairie nous indique que les parents sont avertis et que le personnel informe les enseignants.

Le directeur précise que ce n'est pas réellement le cas. Il est difficile pour les enseignants d'expliquer ce qu'il s'est passé sur le temps périscolaire aux parents.

Mme Baudou verra ce point avec Mme Pragout afin de mettre en place un dispositif permettant une communication plus fluide entre les enseignants et les personnels du périscolaire.

6. Serait-il possible de faire un rappel quant aux stationnements des voitures notamment sur le fait de laisser la place à la circulation et de ne pas stationner dans les virages ?

La mairie nous informe que M. Delord (conseiller délégué à la sécurité) a constaté la vitesse excessive de certains parents, les services de Limoges Métropole ont été alertés afin de voir quels aménagements peuvent être effectués.

7. En complément : Pouvons-nous avoir des informations sur l'avancement d'une question soulevée au conseil d'école de juin 2024.

Pour rappel : Certains véhicules arrivent beaucoup trop vite le matin sur le parking de la maternelle. Serait-il possible de sensibiliser les parents pour la sécurité de tous ?

Réponse : un mail de sensibilisation sera envoyé aux parents afin de rappeler à chacun de faire preuve de civisme aux abords de l'école, notamment au niveau du bâtiment du haut.

Les représentants ont demandé à la mairie de faire un mail de sensibilisation à l'ensemble des parents.

Les représentants des parents d'élèves restent à votre écoute, n'hésitez pas à nous solliciter si besoin tout au long de l'année.

Mail : parents.levigen@gmail.com